L'INFLUENCE DU PLUTARQUE D'AMYOT SUR LA TRAGÉDIE FRANÇAISE DU XVI^e SIÈCLE

La plupart des critiques contemporains qui se sont intéressés au *Plutarque* d'Amyot et à la tragédie française du XVI^e siècle ont affirmé avec force l'influence du premier sur la seconde.

Le plus radical d'entre eux est sans doute le plus ancien, Ferdinand Brunetière, qui n'hésite pas à écrire:

« De même que *l'Iliade* est à l'origine de la tragédie grecque,... pareillement le *Plutarque* d'Amyot, les *Vies parallèles*, sont à l'origine de la tragédie française » ¹.

Il serait tentant d'accepter telles quelles ces affirmations, si souvent reprises depuis Brunetière par les meilleurs spécialistes d'Amyot² et de la tragédie de son temps³.

De fait, bien des données fondamentales de celle-ci semblent devoir confirmer l'idée d'une influence, sinon de la traduction des *Œuvres morales*⁴, du moins de celle des *Vies parallèles*⁵.

La première de ces données est le choix des sujets. Ainsi, sur les soixante-cinq « tragédies régulières de Jodelle à Montchrestien » répertoriées par Gustave Lanson⁶, un tiers est fondé sur des sujets historiques, empruntés pour moitié aux *Vies parallèles*⁷; un tiers sur des sujets mythologiques, pour moitié d'après les tragédies de Sénèque; et un tiers sur des sujets religieux, pour la plupart d'après *l'Ancien Testament*. L'existence de cette dizaine de tragédies dont t les sujets sont empruntés aux *Vies parallèles*⁸, voire celle de cette vingtaine de tragédies historiques, semble *a priori* attester l'influence du *Plutarque* d'Amyot.

Les trois autres données qui semblent également attester cette influence sont le style, les idées et la conception même de la tragédie.

Le style, souvent dominé par une rhétorique politique⁹, semble procéder davantage des discours des « hommes illustres » de Plutarque que des dialogues des tragédies grecques et latines.

Les idées, souvent dominées par une philosophie de l'Histoire qui voit dans les grands hommes les personnes en situation plutôt que les acteurs des événements¹⁰, et

dans les événements eux-mêmes les manifestations d'une Justice immanente plutôt que transcendante¹¹, semblent procéder davantage de l'humanisme et du naturalisme stoï ciens du « Sage de Chéronée» que de la théologie de *l'Ancien* et du *Nouveau Testament*.

Enfin, la conception didactique de la tragédie¹² semble procéder davantage de la conception que Plutarque a de l'Histoire que de celle qu'en ont Hérodote, Tite Live et Tacite¹³, dont les traductions françaises sont publiées presque en même temps que *les Vies des hommes illustres*¹⁴.

Mais c'est ici, précisément, que l'affirmation d'une influence du *Plutarque* d'Amyot sur la tragédie française du XVI^e siècle demande à être examinée.

En effet, l'influence manifeste des *Vies parallèles* de Plutarque n'est pas nécessairement celle de leur traduction par Amyot. Elle peut aussi bien être *a priori* l'influence du texte grec¹⁵, d'une traduction latine¹⁶ ou d'une autre traduction française¹⁷.

Il ne s'agit d'ailleurs là, jusqu'à un certain point, que d'un aspect de l'influence problématique du *Plutarque* d'Amyot sur Ronsard et les poètes de la Pléï ade¹⁸, avec lesquels ont été en relation les quatre premiers tragiques à avoir subi l'influence des *Vies parallèles:* Jodelle¹⁹, Grévin²⁰, Jacques de La Taille²¹ et Garnier²².

Le problème de l'influence du *Plutarque* d'Amyot sur la *Cléopâtre captive* de Jodelle semble devoir être aisément résolu de façon négative. Certes, Jodelle est le seul de ces quatre tragiques dont les relations personnelles avec Amyot²³ et la fidélité littérale à Plutarque²⁴ soient attestées. Il n'en reste pas moins que sa *Cléopâtre captive*, représentée en 1553, ne saurait avoir été influencée par le *Plutarque* d'Amyot, publié en 1559²⁵.

Le problème de l'influence de celui-ci sur d'autres tragédies françaises du XVI^e siècle, du *César* de Grévin aux *Lacènes* de Montchrestien, en passant par la trilogie romaine de Garnier, semble ne pouvoir être aussi aisément résolu. Si l'on ne peut créditer aucun de leurs auteurs de relations personnelles avec Amyot et de fidélité littérale à Plutarque, toutes ces tragédies, représentées ou publiées de 1561 à 1601, peuvent *a priori* avoir été influencées par le *Plutarque* d'Amyot.

Certes, le problème peut sembler soluble dans un sens positif pour des raisons générales. Le nombre et la nature des tragédies influencées par *les Vies parallèles* attestent une large diffusion et une orientation héroï que de la lecture de Plutarque. Or celles-ci semblent n'avoir été possibles qu'à partir du moment où, grâce àAmyot, *les Vies parallèles* ont été « translatées du grec en français »et sont devenues *les Vies des hommes*

illustres.

Mais le problème peut sembler vraiment résolu dans ce sens positif pour une raison précise. Il existe, entre le texte d'Amyot et ceux de quelques tragiques de son temps, de grandes ressemblances d'expression. Or celles-ci procèdent manifestement, compte-tenu des données fondamentales de la langue française du XVI^e siècle, d'une influence du premier sur les seconds, et non pas d'une traduction des *Vies parallèles* par les tragiques eux-mêmes.

Ces ressemblances d'expression, prouvant l'influence du *Plutarque* d'Amyot sur la tragédie française du XVI^e siècle du point de vue de la langue, rendent par là même cette influence plus probable du point de vue du style, des idées et de la conception même de la tragédie.

Ces trois points, nous ne les reprendrons pas ici, pas plus que nous n'y épuiserons celui de la langue. Il faudrait pour cela une thèse, dont voici, en quelque sorte, les prolégomènes. Aussi bien nous bornerons-nous à signaler quelques ressemblances ponctuelles d'expression entre le *Plutarque* d'Amyot et quatre tragédies dues aux trois tragiques de son temps les plus connus après Jodelle: le *César* de Grévin (1561), la *Cornélie* (1574) et le *Marc-Antoine* (1578) de Garnier et *les Lacènes* de Montchrestien (1601).

S'il ne semble pas y avoir eu de relations personnelles entre Amyot et Grévin, deux faits rendent au moins vraisemblable la connaissance de l'œuvre du premier par le second: Grévin a publié la traduction d'une des Œvres morales, les « Préceptes conjugaux », en 1558²⁶, soit un an avant qu'Amyot ne publie celle des *Vies parallèles;* Grévin se réfère, dans son recueil poétique de *l'Olympe*, publié en 1560, à *l'Histoire éthiopique* d'Héliodore²⁷, dont Amyot avait publié la traduction en 1547. Or, une étude des ressemblances d'expression entre le *Plutarque* d'Amyot et le *César* de Grévin rend une telle connaissance plus que vraisemblable, et permet quasiment d'affirmer, au contraire d'un récent éditeur de *César*, que, pour écrire cette tragédie, « Grévin a consulté la traduction française d'Amyot »²⁸.

Deux ressemblances entre Amyot et Grévin nous paraissent particulièrement probantes.

Lorsque Décime Brute presse Marc Brute de tuer César, il lui adresse la sentence suivante:

Ne savez-vous pas bien que le plus grand seigneur

Familier d'un tyran deviendra serviteur Encore qu'il soit libre?²⁹

Ces vers sont la traduction de vers de Sophocle, que cite Plutarque dans sa « Vie de Pompée» et que voici avec leur traduction littérale:

Οστις δὲ πρὸςτὑραννον ἐμπορεύεται κείνου στὶ δοῦλος κᾶν ἐλεύθερος μόλη,

Quiconque va trouver un tyran, est son esclave, même s'il est venu libre³⁰.

La traduction de ces vers par Amyot est celle-ci:

*Qui en maison de prince entre, devient Serf, quoi qu'il soit libre quand il y vient*³¹.

Les ressemblances entre la traduction d'Amyot et celle de Grévin sont évidentes. Certes, au contraire d'Amyot, Grévin préfère le nom grec et antique de « tyran» au nom latin et médiéval de « prince ». Mais, comme lui, il préfère le nom moderne de« serf » ou de « serviteur» au nom ancien, ou du moins en usage dans un contexte ancien, d'« esclave» ; le verbe« devenir» et la conjonction « quoique» ou « encore que» au verbe « être» et à la conjonction « même si ».

Il n'est pas jusqu'aux différences entre les deux traductions qui ne puissent sembler autant de « continuation s» des « embellissements » de Plutarque par Amyot. Ainsi l'expression littérale « Qui en maison de prince entre » est-elle devenue l'expression hyperbolique « le plus grand seigneur/Familier d'un tyran »; le nom déjà moderne de« serf» celui encore plus moderne de « serviteur »; le présent gnomique« devient » le futur également gnomique« deviendra »; l'expression analytique « quoiqu'il soit libre quand il y vient» l'expression synthétique « encore qu'il soit libre ».

De même, lorsque le Messager fait à Calpurnie le récit de la mort de César, il achève ainsi:

Mais le pauvre César voyant la résistance Ne lui pouvoir servir contre telle puissance, S'est caché de sa robe et en ce grief tourment A pris garde surtout de choir honnêtement³².

Ce passage est l'adaptation du passage correspondant de Plutarque dans sa « Vie de César », que voici, avec sa traduction littérale:

ὲφειλκύσατο κατὰ τῆς κεφαλῆς τὸ ὶμαὶον καὶ παρῆκεν ἐαυτον il tira sa toge sur sa tête et se laissa tomber 33 .

La traduction de ce passage par Amyot est celle-ci :

il tira sa robe à l'entour de sa tête sans plus faire de résistance³⁴.

L'influence de la traduction d'Amyot sur l'adaptation de Grévin est manifeste. Certes, l'expression « S'est caché de sa robe »ne procède pas nécessairement, dans le contexte linguistique du XVI^e siècle français, de l'expression « il tira sa robe à l'entour de sa tête ». Il n'en va pas de même de l'expression « A pris garde de choir », précédée d'une longue apposition qui en est l'interprétation psychologique: « voyant la résistance/Ne lui pouvoir servir contre telle puissance ». Elle ne peut procéder que de l'expression « sans plus faire de résistance» qui, à la description réaliste, substituait purement et simplement l'interprétation psychologique.

Tout se passe donc comme si l'influence linguistique d'Amyot sur Grévin s'était exercée dans le sens de la « modernité_», de l'expressivité et de l'élégance.

Cela est d'autant plus vraisemblable que, de façon générale, la langue d'Amyot est aussi « moderniste » que celle de Grévin est « archaï que ». Ainsi, dans la « Vie de Philopémen », Amyot ne corrige pas moins de quatre fois le nom ancien de « venin » en celui, moderne, de « poison », alors que Grévin, dans les *Deux Livresdes Venins* (1567), ne paraît connaître que le nom ancien! ³⁵

Si Garnier, au contraire de Grévin, ne nous donne pas d'indices directs de sa connaissance de l'œuvre d'Amyot, il nous en donne d'indirects dans les « Arguments » placés en tête de ses tragédies romaines. Il y cite les nombreuses « Vies » de Plutarque qui l'ont inspiré: trois pour *Porcie*; trois pour *Cornélie*; une pour *Marc Antoine*³⁶. Que Garnier ait lu ces « Vies » dans la traduction d'Amyot, preuve semble en être donnée par deux ressemblances entre *les Vies des hommes illustres*, d'une part, *Cornélie* et *Marc Antoine* de l'autre.

Dans Cornélie, César déclare à Antoine, au sujet de sa guerre victorieuse contre

Pompée:

J'atteste Jupiter qui tonne sur la terre,

Que contraint malgré moi j'ai mené cette guerre:

Et que victoire aucune où j'aperçois gésir

Le corps d'un citoyen, ne me donne plaisir:

Mais de mes ennemis l'envie opiniâtre,

Et le malheur romain m'a contraint de combattre³⁷.

De son côté, le Chœr des Césariens déclare:

César privé par ses haineurs,

Citoyen, des communs honneurs,

Contraint de se défendre,

Alla les armes prendre³⁸.

La déclaration correspondante dans la « Vie de César », sa traduction littérale et sa traduction par Amyot sont les suivantes:

τοῦτ ' εβουλήθησαν είς τοῦτο μ ' ἀνάγκης ὐπηγάγοντο.

Ils l'ont voulu, ils m'ont réduit à cette nécessité³⁹.

*Ils l'ont eux-mêmes ainsi voulu et m'ont à ce contraint*⁴⁰.

Le fait que Garnier ait préféré l'expression psychologique de « contraindre » à celle, réaliste, de « réduire à la nécessité » et qu'il ait utilisé cette expression trois fois semble procéder de l'influence d'Amyot - comme si celui-là s'était livré à une triple variation sur un thème donné par celui-ci.

Dans *Marc Antoine*, Dircet fait à Octave un long récit de la mort du héros inspiré par le passage correspondant de la « Vie d'Antoine »⁴¹.

Les ressemblances entre l'adaptation de Garnier et la traduction d'Amyot sont si nombreuses et d'une telle évidence qu'il n'est ni possible ni nécessaire d'entrer ici dans le détail.

Qu'il nous suffise de comparer les dernières paroles d'Antoine chez Amyot et chez Garnier:

Qu'attends-tu plus, Antoine, quand la fortune ennemie t'a ôté la seule cause qui te restait, pour laquelle tu aimais encore à vivre?⁴².

Qu'attends-tu plus, hélas, Antoine! hé, qui te fait différer ton trépas, Puisque t'a la Fortune à ton bien ennemie, La seule cause ôté de désirer la vie?⁴³

Les ressemblances dans la construction des phrases et le choix des mots sont évidentes (« Qu'attends-tu plus... Antoine... »). Quant aux différences, elles tiennent essentiellement à des chevilles (« ...hélas... hé, qui te fait différer ton trépas... à ton bien... ») et à des inversions (« Puisque t'a la Fortune ennemie/La seule cause ôté de désirer la vie »). Il s'agit donc avant tout de concilier une fidélité littérale à la traduction d'Amyot et la succession régulière d'alexandrins à rimes plates.

Tout se passe donc comme si l'influence linguistique d'Amyot sur Garnier s'était exercée dans le sens même de l'aisance dramatique qui ferait de celui-ci « le plus grand dramaturge que la France ait connu avant Corneille »⁴⁴.

Comme Garnier, Montchrestien ne nous donne que des indices indirects de sa connaissance de l'œuvre d'Amyot dans l'avis « Au lecteur » placé en tête des *Lacènes*. Le sujet de cette tragédie y est défini comme étant « la fin de Cléomène » ⁴⁵, donc la « Vie d'Agis et Cléomène » de Plutarque. Montchrestien a sans doute lu celle-ci dans la traduction d'Amyot, comme l'atteste la manière dont il traduit les vers de Sophocle cités par Plutarque dans la « Vie de Pompée» et déjà traduits par Grévin dans *César*:

Qui libre en la maison des rois fait son entrée, Dès l'huis la servitude a toujours rencontrée⁴⁶.

Comme Amyot, et au contraire de Grévin, il préfère le nom moderne de « rois » au nom ancien de « tyran »; l'expression littérale « Qui... en la maison des rois fait son entrée » à l'expression hyperbolique « le plus grand seigneur/Familier d'un tyran »; l'expression analytique « libre... Dès l'huis » à l'expression synthétique « Encore qu'il soit libre ».

Comme Amyot, et comme Grévin, il préfère l'expression moderne « la servitude a toujours rencontrée » à l'expression ancienne « Est son esclave ».

Il y a même, en une « nouvelle continuation » des « embellissements » de Plutarque par Amyot, épuration suprême de« même s'il est venu libre » en « libre »: une

simple apposition, un mot unique, une seule syllabe.

Tout se passe donc, à travers cet exemple, comme si l'influence linguistique d'Amyot sur les tragiques de son temps, de Grévin à Montchrestien, s'était exercée dans le sens d'une aisance lyrique de plus en plus grande qui, à 1'« abondance de bon aloi» de Grévin⁴⁷, ferait succéder les « développements exquis » de Montchrestien⁴⁸.

Il semblerait donc qu'on puisse affirmer l'influence du *Plutarque* d'Amyot sur une partie des tragédies françaises du XVI^e siècle du point de vue de la langue, et par là même l'influence du premier sur la totalité des secondes du point de vue non seulement de la langue mais aussi du style, des idées et de la conception de la tragédie. Mais, précisément, l'étude en reste à faire, avec toutes les perspectives qu'elle ouvrirait sans doute sur l'œuvre d'Amyot et sur celle des tragiques de son temps.

En premier lieu, l'influence du *Plutarque* d'Amyot sur la tragédie française du XVI^e siècle n'a sans doute pas été moindre que son influence presque contemporaine sur les trois tragédies romaines de Shakespeare: *Jules César* (1599), *Antoine et Cléopâtre* (1606) et *Coriolan* (1607), dont les sujets avaient déjà été traités, entre autres, par Jodelle, Grévin et Garnier. Or, l'influence sur Shakespeare des *Vies des nobles Grecs et Romains* de Thomas North (1579), traduction anglaise non du texte grec de Plutarque mais de la traduction française d'Amyot, nous est jusqu'à présent mieux connue que l'influence de cette dernière sur la tragédie française du XVI^e siècle, ainsi que l'atteste cette note de François-Victor Hugo:

« Si scrupuleuse est l'exactitude avec laquelle Shakespeare reproduit Amyot que, pour traduire l'un, je n'ai eu souvent qu'à copier l'autre »^{49.}

En second lieu, les influences conjuguées de la tragédie de Sénèque et du *Plutarque* d'Amyot sur la tragédie française du XVI^e siècle n'ont sans doute pas été moindres que celles de la tragédie de Sénèque et du *Prince* de Machiavel sur la tragédie anglaise de la même époque. Or, celles-ci nous sont également mieux connues que celles-là, comme en témoigne cette formule d'Henri Fluchère sur les « dramaturges élizabéthains », que l'on aimerait pouvoir appliquer aux dramaturges « valoisiens », en substituant le nom d'Amyot à celui de Machiavel:

« Le monde antique ne se sent vraiment crouler qu'avec Sénèque le Tragique, et le monde moderne ne s'affranchit qu'avec Machiavel... S'il faut

chercher un sens à la tragédie anglaise du XVI^e siècle... c'est bien... Sénèque... et Nicolas Machiavel, Florentin, qui peuvent le plus nous aider »⁵⁰.

Une telle symétrie, préparée du côté français par Brunetière, entre Amyot et Machiavel, comme sources politiques respectives des tragédies française et anglaise du XVI^esiècle, de part et d'autre de Sénèque, comme source dramaturgique commune, peut même nous suggérer une perspective plus vaste: celle d'une influence sans doute plus profonde qu'on ne l'a dit de « Jacques Amyot, Melunais » et de son *Plutarque* sur la philosophie de l'Histoire du XVI^e siècle à nos jours.

Notes

l. Ferdinand Brunetière, « Trois artisans de l'idéal classique au XVI^e siècle. Henri Estienne. Jacques Amyot. Jean Bodin ». *Revue des Deux Mondes* (Paris, 1907) t. XXXVIII, p. 28.

- 2. Alexandre Cioranescu, *Vie* de *Jacques Amyot* (Paris, Champion, 1941) p. 191; Robert Aulotte, *Amyot et Plutarque. La Tradition des Moralia au XVI*^e siècle (Genève, Droz, 1945), p. 267.
- 3. Raymond Lebègue, *La Tragédie française de la Renaissance* (Bruxelles, Office de Publicité, 1944), p. 64; Elliott Forsyth, *La Tragédie française de Jodelle à Corneille* (Paris, Nizet, 1962) p. 406.
- 4. Les œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées du Grec en François par Messire Jacques Amyot, Paris, Michel de Vascosan, 1572.
- 5. Les Vies des hommes illustres Grecs et Romains comparées l'une avec l'autre par Plutarque de Chéronée, Translatées du Grec en François. Paris, Michel de Vascosan, 1559.
- 6. Gustave Lanson, Esquisse d'une histoire de la tragédie française (Columbia,

University Press, 1920), p. 27-29.

- 7. Ce sont *Cléopâtre captive* d'Étienne Jodelle (1553), *César* de Jacques Grévin (1561), *Porcie* (1571), *Cornélie* (1574) et *Marc Antoine* (1578) de Robert Garnier, *Alexandre* et *Daï re* de Jacques de La Taille (1573), *Cléopâtre* de Nicolas de Montreux (1595), *Monime* de Margarit Pageau (1600) et *Les Lacènes* d'Antoine de Montchrestien (1601).
- 8. Aux dix tragédies répertoriées par Lanson on peut ajouter les trois suivantes, répertoriées par Forsyth (op. cit., p. 425-472): *Pompée* d'un auteur anonyme (1579), *Coriolanus* de Pierre Thierry de Mont-Justin (1600) et *Hypsicratée* de Jean Behourt (1604).
- 9. Ainsi, entre autres, le style plein d'éloquence civique du *César* de Grévin, des tragédies romaines de Garnier et des *Lacènes* de Montchrestien.
- 10. Cf. Montchrestien, *Les Lacènes*, « Épigramme» et « Au lecteur ». Cléomène y apparaît moins comme le roi de Sparte que comme le héros stoï cien dont la «bonne âme» est plus forte que tout « accident de fortune » (Antoine de Montchrestien, *Tragédies*, Rouen, 1601, p. 120-121).
- 11. Cf. Grévin, *César*, Acte I, Scène II et Acte V, Scène II. Antoine, vengeur de César, n'y est pas tant l'instrument d'une Providence divine que celui d'une Providence générale, à la manière stoï cienne (Jacques Grévin, *César*, Genève, Droz, 1971, p. 106-112 et 162-165).
- 12. Cf. Grévin, *César*, « Avertissement ou Sommaire » (*op. cit.* p. 97); Montchrestien, *Les Lacènes*, « Épigramme » et « Au lecteur » (*op. cit., loc. cit.*). Le lecteur y est invité à « voir », de plus ou moins stoï cienne façon, « comme » se manifestent la force d'« âme » et les vicissitudes de « la fortune ».
- 13. Les *Histoires* d'Hérodote ont été traduites par Pierre Saliat (Paris, 1556); l'*Histoire romaine* de Tite Live et la *Germanie* de Tacite par Blaise de Vigenère (Paris, 1573 et 1583).

- 14. L'avis d'Amyot « Aux lecteurs », en tête des *Vies des hommes illustres*, atteste chez le traducteur même de Plutarque, une vision dramaturgique et néostoï cienne des *Vies parallèles* proche de celle qu'en ont les tragiques de son temps, qu'il s'agisse du choix des sujets, du style, des idées ou de la conception même de la tragédie: « combien... devonsnous sentir de ravissement... de voir en une si belle... peinture d'éloquence... les cas humains représentés au vif et les variables accidents que la vieillesse du temps a produits dès... l'origine du monde... le tout représenté si vivement qu'en lisant nous nous sentons affectionnés, comme si les choses... se faisaient présentement ». (Plutarque. *Traduction Amyot. Vies parallèles des hommes illustres.* Paris, « Le club français du livre », 1953, t. I).
- 15. Par exemple dans l'édition de Philippe Junta (Florence, 1517) ou dans celle d'Alde Manuce (Venise, 1519).
- 16. Par exemple la traduction de Campani (Rome, 1470) ou celle de Guarini (Brescia, 1488).
- 17. Par exemple la traduction de Georges de Selve (Lyon, 1548).
- 18. Robert Aulotte, « Amyot et la Pléï ade », *Lumières de la Pléiade* (Paris, Vrin, 1966), p. 70-71.
- 19. Enea Balmas, « Introduction» aux Œuvres complètes d'Étienne Jodelle (Paris, Gallimard, 1965) t. I p. 12.
- 20. Ellen N. Ginsberg, « Vie de l'auteur », en tête du *César* de Jacques Grévin (*op. cit.*, p. 14).
- 21. Jean de La Taille, «Épître», en tête du *Daire* de Jacques de La Taille (Paris,1573) p.2.
- 22. Raymond Lebègue, « Introduction» aux *Œuvres complètes* de Robert Garnier (Paris, Les Belles-Lettres, 1972), t. I, p. 9.

- 23. Alexandre Cioranescu, *op. cit.*, p. 116 ; Robert Aulotte, « Amyot et la Pléï ade », *op. cit.*, p. 64.
- 24. Marie Delcourt, « Jodelle et Plutarque », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 42, janvier 1934 (Paris, « Les Belles-Lettres », 1934) p. 47-48; Enea Balmas, « Notes » pour *Cléopâtre captive (op. cit.*, t. II, p. 448).
- 25. Marie Delcourt, « Jodelle et Plutarque» (op. cit., p. 50); Enea Balmas, « Notes» pour Cléopâtre Captive (op. cit., loc. cit.).
- 26. Robert Aulotte, Amyot et Plutarque, p. 59.
- 27. Robert Aulotte, « Amyot et la Pléï ade », op. cit., p. 70.
- 28. Ellen N. Ginsberg, « Les sujets et les sources », en tête du *César* de Grévin (*op. cit.*, p. 29).
- 29. Grévin, *César*, Acte II, Scène II, vers 479-481, p. 125.
- 30. Plutarque, *Vies*, Texte établi et traduit par Robert Flacelière et Émile Chambry (Paris, Les Belles-Lettres, 1973), t. VIII, p. 258, « Pompée », 78.
- 31. Plutarque traduit par Amyot, *Les vies des hommes illustres* (Paris, Gallimard, 1951) t. II, p. 313, « Pompée », CIX.
- 32. Grévin, *César*, Acte IV, Scène I, vers 913-916, p. 153.
- 33. Plutarque, *Vies*, t. IX, p. 210, « César », 66.
- 34. Plutarque-Amyot, *Les vies des hommes illustres*, t. II, p. 482, « Jules César », LXXXIV.

- 35. René Strudel, *Jacques Amyot traducteur des vies parallèles de Plutarque* (Paris, Champion, 1909), p. 373.
- 36. Garnier, Œivres complètes, t. I, p. 56 et 152, T. II, p. 13.
- 37. Garnier, Cornélie, Acte IV, Scène III, vers 1377-1382 (op. cit., t. I, p.212).
- 38. Garnier, Cornélie, Acte IV, Scène IV, vers 1499-1502 (op. cit. t. I, p.219).
- 39. Plutarque, Vies, t. IX, p. 196, « César », 46.
- 40. Plutarque-Amyot, Les vies des hommes illustres, t. II, p. 462, « Jules César », LX.
- 41. Garnier, *Marc Antoine*, Acte IV, Scène I, vers 1558-1657 (op. cit., t. II, p. 80-83).
- 42. Plutarque-Amyot, Les vies des hommes illustres, t. II, p. 940, « Antoine », XCIX.
- 43. Garnier, Marc Antoine, Acte IV, Scène I, vers 1587-1590 (op. cit., t. II, p.81).
- 44. Raymond Lebèrgue, Études sur le théâtre français (Paris, Nizet, 1977), t. I, p.220.
- 45. Montchrestien, Les Lacènes, « Au lecteur » (op. cit., p. 121).
- 46. Montchrestien, Les Lacènes, Acte 1, Scène II (op. cit., p. 131).
- 47. Émile Faguet, La Tragédie française au XVI^e siècle (Paris, Hachette, 1883), p. 132.
- 48. Jacques Morel, *La Tragédie* (Paris, Colin, 1964), p. 21.
- 49. J.B. Fort, « Introduction» à *Antoine et Cléopâtre* (Shakespeare, *Théâtre complet*, Paris, Garnier, 1961), t. III, p. 394-395.
- 50. Henri Fluchère, *Shakespeare dramaturge élizabéthain* (Toulouse, Cahiers du Sud, 1948), p. 56-57.

Source: Fortunes de Jacques Amyot, 1986, p. 273-283.